

la propriété, jouissance individuelle ou jouissance communiste, salaire et juste prix, rôle du commerce et de l'argent. Toutes ces hautes questions y étaient étudiées avec une extrême hardiesse. L'audace de la pensée spéculative sur ce point n'a guère connu de bornes parmi les théologiens et les canonistes, mais la raison pratique y tempérait les audaces de la raison théorique. Les ordres mendiants s'en aperçurent, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, quand ils s'avisèrent d'entrer dans la voie du communisme et de l'égalitarisme anarchique.

Dans l'ordre social l'Église avait eu le souci d'organiser l'assistance en faveur des classes laborieuses, des pauvres, des malades, des captifs. Elle avait multiplié, avec le concours des laïques, les aumôneries, les hôpitaux, les maisons Dieu, les léproseries, les œuvres de rédemption des prisonniers. Elle avait fait de la charité, forme chrétienne de la solidarité sociale, une obligation formelle, un correctif du droit de propriété. Dans le domaine économique, unissant à l'esprit d'organisation qui la caractérisait, la largeur et la hauteur d'esprit d'un corps où le talent se manifestait plus qu'ailleurs, elle joue alors un rôle de premier ordre. De ses domaines elle fait autant de centres d'attraction, par la supériorité des méthodes culturelles et par les ménagements qu'elle y observe à l'égard des paysans. Il fit « bon vivre sous la crosse », pourvu qu'on abdiquât l'esprit d'indépendance. C'est dans l'Église qu'apparaissaient les premières manifestations de pitié pour les classes laborieuses. Les théologiens et les sermonnaires, les Yves de Chartres, les Geoffroi de Troyes, les Raoul Ardent, les Maurice de Sully proclamaient la valeur sociale du travail des humbles, l'égalité originelle du serf et de l'homme libre devant Dieu et devant les sacrements, tout en prêchant aux vilains l'obéissance. Ils flétrissaient leurs oppresseurs. Quelques-uns s'élevaient même contre l'institution du servage.

Classe traditionnaliste et conservatrice de l'ordre